

## Compte rendu du comité de suivi n°4

### Comité de suivi du projet éolien de Charente-Boixe

A Villognon, le lundi 27 mars 2023

Ordre du jour : *Présentation de la démarche ERC et ateliers de composition des variantes d'implantation.*

Etaient présents parmi les développeurs : Valentin Pineau (ABO Wind), Guillaume Brusau (Valeco), Valérian Pinson (Valeco)

Etaient présents au sein du comité de suivi :

Elus des communes et citoyens présents	
Claude GUITTON	Villognon
Hervé VANDEPUTTE	Villognon
Franck VANDEPUTTE	Villognon
Claude CAILLAUD	Villognon
M. Christine DUPUY	Adjointe de Villognon
Géraldine JERÔME	Maire de Xambes
Benoit MORINEAU	Vervant
Julien FRINOAN	Vervant
Céline FAVRAUD	Vervant
Jocelyne MAGNANT	Maire de Vervant

Le lundi 27 mars 2023 s'est déroulé dans la salle de fêtes de Villognon le quatrième comité de suivi du projet éolien de Charente-Boixe. Le but de cette réunion était de présenter le déroulement d'une étude d'impact et la démarche Éviter – Réduire – Compenser (ERC) dans le développement d'un projet éolien. Dix personnes, dont les représentants des communes de Villognon, Xambes et Vervant ont pu prendre part à l'échange.

La première partie de la réunion s'est articulée autour d'une brève présentation du fonctionnement de l'étude d'impact qui a été menée sur ce projet, en abordant les volets environnementaux (faune, flore, milieux naturels), acoustique et paysager. Les différents enjeux soulevés par cette étude ont été matérialisés sur des supports papiers et des transparents qui ont servi pour l'atelier pratique dans la deuxième partie de la réunion. La présentation s'est terminée avec des explications sur la démarche ERC, obligatoire légalement, dans le but d'aboutir à une implantation finale des éoliennes sur site (nombre, position, taille, etc.).





Pour illustrer les enjeux de l'étude d'impact, des transparents et des cartes du site ont été mis à disposition des participants. Chaque transparent faisait apparaître les enjeux environnementaux (avifaune, chiroptères, boisements et habitats), et règlementaires (éloignement des habitations, de la ligne LGV, etc.), dans le but de visualiser et de comprendre quelles sont les surfaces utiles restantes. Trois groupes ont été formés (3 à 4 personnes par groupe) pour définir une ou plusieurs variantes d'implantation proposées par les élus présents. Les réflexions portaient principalement sur l'éloignement des éoliennes aux habitations et la cohérence de leur emplacement dans le paysage (en formant un axe Nord-Sud par exemple).

La dernière partie de la réunion était axée sur les mesures Réduire – Compenser/Accompagner. Quatre volets ont été présentés : acoustique, environnemental, paysager et humain. Les échanges durant cette période sont résumés dans le tableau ci-dessous.

	Acoustique	Environnemental
Réduire	Modification de la pale (peigne)  Isolation de la nacelle  Plan de bridage	Plan de bridage pour les chiroptères Détermination de la hauteur bas de pale Plan de bridage en fonction de l'activité agricole près d'une machine  Système de détection avifaune (SDA) avec l'intelligence artificielle  Lutte contre les espèces invasives Réduction de l'attractivité des plateformes pour éviter d'attirer des espèces près de la machine Détermination des périodes de chantier
Accompagner	Cas par cas au niveau de l'habitation (limiter la réverbération, installation de double vitrage, rénovation énergétique du bâtiment, etc.)  Suivi de contrôle après la mise en service du parc	Replantation de haies (avec un rapport de 2 à 3 au minimum)  Création de parcelles favorables à certaines espèces  Création d'ilot de sénescence Préservation ou restauration de milieux naturels

	Paysage	Humain
Réduire	Habillement du poste de livraison  Points de vues  Plantation de haies et d'arbres (3 à 5m de hauteur)	Bonne gestion et règlement du balisage des machines  Limiter l'emprise sur les terres agricoles (virages temporaires uniquement sur la période de travaux par exemple)  Planification des horaires du chantier
Accompagner	Financements pour l'embellissement de la commune (plantation de fleurs, illuminations, etc.)  Enfouissement des lignes électriques  Budget versé pour assurer l'entretien des chemins	Volet pédagogique autour des énergies renouvelables (éolien, PV, hydraulique, méthanisation)  Office de tourisme  Crowdfunding et financement participatif ou citoyen  Aide pour le développement de projets hydrogène  Prix garantis pour la revente de l'électricité produite durant le temps de vie du projet

Certains élus ont souligné que la rénovation énergétique de certains bâtiments pouvait poser certains problèmes financiers (les primes pour effectuer ces travaux ne sont pas accessibles à tout le monde en fonction des revenus de chacun) et d'acceptabilité (se voir contraindre d'effectuer des travaux sur son habitation à cause du parc). Les développeurs ont précisé que des solutions d'aides financières par les entreprises sont possibles et que les travaux nécessaires peuvent varier au cas par cas.

Pour les mesures d'accompagnement sur le volet humain, des interrogations se sont portées sur le fonctionnement du financement participatif et citoyen. Les participants ont également réfléchi à une mesure qui pourrait permettre de garantir un coût de l'électricité fixe aux habitants des communes. Cette mesure, si réalisable, serait très appréciés par les citoyens.

La réunion s'est terminée en proposant aux élus de réfléchir à d'autres mesures d'accompagnement pertinentes à l'échelle des différentes communes, ce qui permettrait de prendre en compte des éléments caractéristiques du quotidien et qui ne pourraient être connus seulement par les habitants.